

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 07/10/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 20/10/2014

Délibération n° D-2014-415

Garantie d'emprunt - Prêt de la Caisse des Dépôts et
Consignations en faveur de Habitat Sud Deux-Sèvres -
Annulation de la délibération n°D20100521 en date du 17
décembre 2010

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Madame Nathalie SEGUIN, Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Direction des Finances

**Garantie d'emprunt - Prêt de la Caisse des Dépôts et
Consignations en faveur de Habitat Sud Deux-Sèvres
- Annulation de la délibération n°D20100521 en date
du 17 décembre 2010**

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération n°D20100521 en date du 17 décembre 2010, l'Assemblée municipale avait accordé une garantie d'emprunt pour un prêt d'un montant de 78 000 euros devant être contracté par Habitat Sud Deux-Sèvres auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation.

Ce prêt était destiné à financer le coût des travaux de reconversion de la structure d'hébergement, la Résidence de Champclairot, place Germaine Clopeau à Niort.

Le financement de ces travaux ayant été fait par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) des Deux-Sèvres, la délibération en date du 17 décembre 2010 est donc devenue sans objet. En conséquence, il convient de la rapporter.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- rapporter la délibération n°D20100521 en date du 17 décembre 2010, accordant une garantie d'emprunt pour un prêt contracté par Habitat Sud Deux-Sèvres auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON